



**Réparations illimitées  
de l'écran de votre iPhone  
avec la première réparation  
SANS FRAIS ADDITIONNELS**

## Protection de l'appareil pour Apple qui comprend les services AppleCare

Les accidents, ça arrive! C'est pourquoi les programmes de Protection de l'appareil de Fido vous permettent d'avoir l'esprit tranquille, quand l'étui de téléphone ne suffit pas<sup>1</sup>.

### iPhone et iPad

Profitez d'un tout autre niveau de protection avec un programme qui comprend les réparations illimitées en cas de bris d'écran de votre iPhone avec la première réparation sans frais additionnels. Vous aurez aussi droit à des réclamations illimitées pour l'équipement sous garantie sans franchises, ainsi qu'au service et au soutien offerts directement par Apple.

**De 9,99\$ à 23,99\$** par mois selon la catégorie de l'appareil Des franchises s'appliquent<sup>2</sup>.

|                        |   |
|------------------------|---|
| RÉPARATION D'ÉCRAN     | Réparations illimitées en cas de bris d'écran de votre iPhone avec la première réparation <b>sans frais additionnels</b>        |
| REPLACEMENT D'APPAREIL | Perte ou vol <sup>2</sup> .   |
| RÉPARATION D'APPAREIL  | Dommages accidentels causés par la manipulation, protection de la garantie de l'équipement en cas de défaillances ou de défauts |

## Apple Care Services

Pour obtenir la Protection de l'appareil pour Apple qui comprend les services AppleCare, il suffit d'aller en ligne, d'appeler ou de visiter un point de vente près de chez vous dans les 60 jours suivant l'achat ou le changement d'appareil. Vous pouvez, bien entendu, annuler votre service en tout temps.



## RÉPARATION DE L'APPAREIL

Ne vous en faites pas! On tentera de réparer votre appareil s'il est endommagé ou s'il présente tout autre problème couvert par votre garantie.

Vous pouvez présenter un nombre illimité de demandes de réparation en cas de dommages accidentels dus à la manipulation ou de défauts pour votre appareil couvert<sup>1,3</sup>.

Pour toutes les réparations pour dommages accidentels, une franchise allant de 39 \$ à 129 \$ s'applique, selon l'appareil et le type de dommage<sup>4</sup>.

## REPLACEMENT D'APPAREIL

Si, pour quelque raison que ce soit, votre appareil est perdu ou volé, s'il présente des dommages matériels ou causés par un liquide qui sont irréparables, ou s'il présente d'autres problèmes irréparables, vous recevrez un appareil de remplacement.

On vous promet que votre appareil de remplacement sera neuf ou une version remise à neuf d'un modèle identique.

Votre appareil couvert par la protection est admissible à une réclamation pour un remplacement en cas de perte ou de vol par période de 12 mois consécutifs<sup>2,3</sup>.

Pour les remplacements en cas de perte ou de vol, des franchises allant de 150 \$ à 400 \$ s'appliquent, selon la catégorie de l'appareil remplacé<sup>2,4</sup>.

## PROFITEZ DES AVANTAGES SUIVANTS

Service et soutien offerts directement par Apple dans les magasins Apple et chez les fournisseurs de services autorisés Apple.

Réparation ou remplacement certifié par Apple.

Réclamations illimitées pour l'équipement sous garantie avec 0 \$ de franchise et réclamations illimitées pour les dommages accidentels.

## OPTIONS DE RÉPARATION



Par la poste



En personne,  
dans un centre  
de réparation



En magasin

Options offertes selon l'appareil, le lieu et le type de dommage. Les options offertes seront précisées au moment de la soumission de la réclamation<sup>1</sup>.

Consultez [fido.ca/demandeservice](https://fido.ca/demandeservice) pour voir la liste des frais de traitement par type d'appareil et dommage.

## Les accidents, ça arrive.

Obtenez dès aujourd'hui la **Protection de l'appareil** pour Apple qui comprend les services AppleCare!

Consultez [fido.ca/protection](https://fido.ca/protection) pour connaître les détails

Pour vous inscrire, rendez-vous dans un magasin Fido ou composez le **1-888-481-3436**



L'offre peut être modifiée sans préavis. Taxes en sus. La Protection de l'appareil est une assurance. Les polices sont souscrites par Zurich Compagnie d'Assurances SA (direction canadienne), vendues par Fido et administrées par Likewise Device Protection, Ltd. **La Protection de l'appareil est facultative et n'est pas requise pour l'achat d'appareils ou de services sans-fil. La couverture peut être cumulée à d'autres couvertures.** Pour obtenir tous les détails sur les couvertures d'assurance, l'admissibilité, les conditions et les exclusions, veuillez vous reporter à votre police d'assurance. Vous pouvez trouver un exemplaire de votre police d'assurance [fido.ca/demandeservice](https://fido.ca/demandeservice) dans la section Ressources. La présente brochure s'applique au forfait Protection de l'appareil offert au Québec; veuillez consulter la brochure qui s'applique au forfait applicable dans les autres provinces. Les appareils avec le service prépayé de Fido ne sont pas admissibles. **1.** La Protection de l'appareil ne s'applique qu'à l'appareil utilisé avec le code IMEI inscrit au moment de la défektivité. Les frais applicables sont déterminés par l'appareil associé au code IMEI. Les programmes de Protection de l'appareil sont des ententes mensuelles en vigueur jusqu'à leur annulation par vous ou par Fido. Les options de réparation sont offertes seulement si l'appareil peut être réparé et selon l'endroit où vous vous trouvez, l'appareil et le type de dommage. Certaines défektivités ne sont pas couvertes : les dommages indirects; les dommages découlant d'une mauvaise utilisation ou d'un acte délibéré; les défaillances existantes; les dommages esthétiques qui n'ont pas d'incidence sur le fonctionnement; les dommages causés par un virus ou la programmation non autorisée. Consultez la liste complète dans les modalités sur [fido.ca/demandeservice](https://fido.ca/demandeservice). **2.** On assumera les frais de remplacement d'un appareil couvert pour un maximum de 3 000 \$, y compris les accessoires couverts, par demande de service et en fonction de la catégorie de l'appareil couvert. Si vous recevez un appareil de remplacement à la suite d'une demande de service pour dommage ou d'une demande de garantie prolongée et si l'on ne reçoit pas votre appareil d'origine dans les 30 jours ou que vous le retournez verrouillé, des frais pour équipement non retourné ou verrouillé (selon le cas) pouvant aller jusqu'à 800,00 \$ selon la catégorie de l'appareil vous seront facturés. Concernant la protection pour iPhone contre la perte et le vol, vous devez avoir activé la fonction Localiser mon iPhone sur votre appareil au moment de la perte ou du vol. La fonction Localiser mon iPhone doit demeurer activée, et votre iPhone doit rester associé à votre identifiant Apple tout le long du processus de réclamation en cas de perte ou de vol. Si l'on vous fournit un appareil de remplacement à la suite de la perte ou du vol de l'appareil couvert et que vous retrouvez celui-ci ultérieurement, vous devez nous le retourner comme il est stipulé dans les modalités. Composez le 1-866-327-3399 pour demander une enveloppe de retour affranchie. **3.** On traitera une demande de service au cours de toute période de 12 mois en cas de perte ou de vol et un nombre illimité de demandes de réparation en cas de dommages accidentels dus à la manipulation. **4.** Vous devrez payer des frais de traitement non remboursables en fonction de votre type d'appareil et du type de dommage avant que l'on traite votre demande de service approuvée. Les frais de conversion de la demande de service représentent la différence entre les frais de réparation payés et les frais de réparation dus. Ces frais seront demandés si l'appareil présente d'autres dommages qu'un bris d'écran. La catégorie de l'appareil est déterminée par le prix de détail de l'appareil suggéré du fabricant, sans subvention ni rabais au moment de l'inscription. Vous pouvez consulter la liste complète des catégories d'appareils et des frais de traitement à [fido.ca/demandeservice](https://fido.ca/demandeservice). Faites une demande de service en ligne à [fido.ca/demandeservice](https://fido.ca/demandeservice) ou composez le 1-866-327-3399. © 2026